

La Place du Sacré-Cœur se trouve sur le versant septentrional de la butte de Rodez, dans le quartier du Faubourg ; elle se développe à l'ouest de l'église éponyme, construite en 1893. En prévision de son réaménagement comprenant la création d'une maison de santé et d'un parking souterrain, Rodez agglomération a demandé un diagnostic anticipé. L'opération a été menée par le Service départemental d'archéologie de l'Aveyron en deux phases, car les vestiges découverts dans la partie nord-ouest de la place ont contraint l'aménageur à abandonner son projet de parking et à déplacer la future maison de santé vers le sud.

La zone prescrite se situe dans l'emprise de l'ancien cimetière du faubourg Saint-Cyric, créé en 1831 pour recevoir toutes les sépultures de Rodez. À partir de 1889, l'ouverture de l'actuel cimetière de la Penderie au Puech de la Justice amorce la désaffectation progressive du cimetière du Faubourg, à mesure que les concessions temporaires arrivent à leur terme. Dans le quart sud-est, les inhumations restent autorisées dans les concessions perpétuelles jusqu'en 1933, avant que ne soit aménagé un jardin public. Pour la partie restante du cimetière, la date des dernières inhumations n'est pas connue, mais les monuments funéraires sont visibles sur les photographies aériennes jusqu'en 1962. Aucun document administratif ne rend compte des modalités de transfert des sépultures du Faubourg au cimetière de la Penderie.

L'organisation du cimetière figure sur un plan du carrefour Saint-Cyric dessiné en 1872 : ceint par une allée périphérique, il était divisé en quatre surfaces inégales, délimitées par de larges allées perpendiculaires. La moitié occidentale du cimetière est aujourd'hui urbanisée, l'allée centrale nord-sud correspondant à la rue de l'Aubrac.

Les différents sondages ont permis de cerner l'emprise de l'espace funéraire préservé, car les tranchées positionnées au sud (TR 1 à 3 et 8 à 12) se sont révélées négatives. Les vestiges consistent en six caveaux et soixante-sept sépultures, dont la répartition coïncide avec le plan du carrefour Saint-Cyric. Ainsi, la configuration de 1872 semble avoir perduré jusqu'à l'abandon du cimetière : les caveaux étaient implantés le long de l'allée périphérique, sur laquelle ils s'ouvraient (Fig. 1). Ceux-ci ont recoupé des inhumations plus anciennes présentes dans l'allée, ce qui montre que, durant les premières décennies de son

fonctionnement, le cimetière s'organisait différemment, du moins en ce qui concerne les espaces de circulation. L'homogénéité du sédiment a limité le repérage des fosses d'inhumations. L'emplacement des tombes a donc été défini à partir des ossements observés et/ou des traces laissées par la décomposition des cercueils. Les sépultures s'organisaient en rangées serrées orientées nord-sud ; les cercueils étaient mis en terre selon l'axe longitudinal, l'un à la suite de l'autre, parfois véritablement accolés, ce qui implique une signalisation des tombes en surface. La superposition et l'altitude des corps permettent de restituer au moins trois niveaux d'inhumations successives, qui se répartissent sur 1 m d'épaisseur maximum, les plus anciennes se trouvant au contact du substrat.

Les défunts étaient inhumés dans des cercueils en bois cloutés, de forme rectangulaire ou trapézoïdale. Les tombes recelaient peu d'artefacts : boutons, fragments de tissus épais, chapelets en perles de verre, médailles et croix en alliage cuivreux, différents éléments de couronnes mortuaires... Les squelettes n'ont été dégagés que sommairement, seule la sépulture 15 de la tranchée 5 a été étudiée par Sylvie Duchesne, anthropologue de l'INRAP (Fig. 2). La fouille a mis en évidence deux individus, un sujet féminin de 40 à 50 ans, présentant des pathologies osseuses et dégénératives, et un nouveau-né, âgé de 1 à 5 mois, enterré dans un coffre ou déposé dans le même cercueil que l'adulte.

Concernant le degré de conservation des vestiges, les tombes sont préservées sur la majeure partie septentrionale du quart nord-est du cimetière, depuis la bordure ouest du parking jusqu'au trottoir qui longe le mur de soutènement, soit une zone d'environ 1200 m². La densité des tombes a pu être évaluée grâce à trois sondages, creusés jusqu'au substrat : trente-et-une sépultures ont été mises au jour sur une fenêtre de 30 m², soit une densité de une par m². En tenant compte de l'emprise des monuments funéraires et des allées de circulation, le cimetière pourrait compter un millier de sépultures encore en place.

Guylène Malige

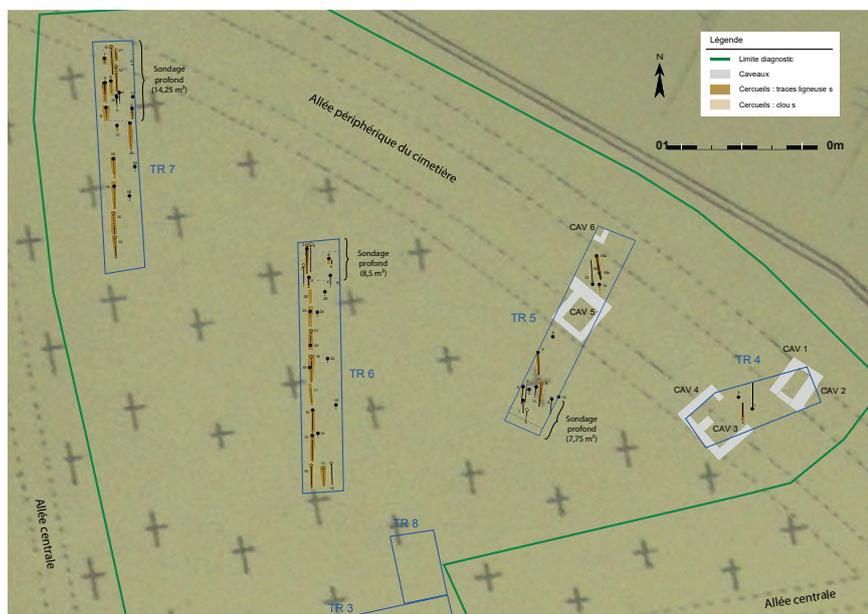


Fig. 1 : Rodez. Place du Sacré-Cœur. Les sépultures et caveaux préservés dans le quart nord-est du cimetière, sur le plan du carrefour Saint-Cyrice de 1872 (G. Malige).



Fig. 2 : Rodez. Place du Sacré-Cœur. Les sépultures anciennes mises au jour dans la tranchée 5 (cl. S. Duchesne).

Conseil départemental de l'Aveyron

Service départemental d'Archéologie
195, rue des Artisans
Z. A. Bel Air
12 000 Rodez

AVEYRON.fr

